



LEGTA PAU MONTARDON

Aux futurs étudiants de BTS 1<sup>ère</sup> année,

Montardon, le 28 mai 2025,

Vous avez été affecté en BTS du Legta de Pau Montardon et je vous en félicite. Je vous remercie d'ores et déjà pour la confiance que vous accordez à notre établissement.

**Votre affectation ne sera valide** qu'à réception de votre dossier complété par voie postale ou en le déposant dans l'établissement (fermeture du secrétariat à compter du 18 juillet) 15 jours après votre acceptation dans parcourup.

L'intégralité des pièces nécessaires à la constitution du dossier sont téléchargeables sur le site internet, [www.agrocampus64.fr](http://www.agrocampus64.fr) rubrique infos pratiques (bandeau en haut), Legta Montardon. <https://agrocampus64.fr/legta-pau-montardon-infos-pratiques/>

Vous y trouverez également les renseignements nécessaires pour la résidence étudiante.

Les dates et horaires de rentrée sont fixés ainsi :

**LUNDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025 : BTSA 1<sup>ère</sup> année Métiers de l'Élevage- ACS'AGRI-Aménagements Paysagers**

**13h30 Finalisation des démarches administratives.**

**14h Rentrée et réunion d'information à l'amphithéâtre. (Présence obligatoire)**

**Suivi d'un accueil en classe avec les professeurs coordonnateurs.**

Dans l'attente de vous retrouver ou vous rencontrer en septembre, je vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances.

La proviseure adjointe,

Sandrine MIRASSOU



**PIECES A FOURNIR :** (les autres pièces, règlement intérieur, notes d'informations...seront consultables en lignes dans la rubrique infos pratiques du site internet [www.agrocampus64.fr](http://www.agrocampus64.fr))

### Pièces à télécharger, à compléter, signer et nous retourner :

- Dossier d'admission dûment complété et signé (attention plusieurs signatures nécessaires).
- Fiche d'urgence.
- Fiche de santé.
- Coupon d'adhésion + Chèque de 20 € à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée (**si adhérent à l'Association Sportive du Lycée**).
- Coupon d'adhésion + Chèque de 20 € à l'ordre de « Art'lequin » concernant l'Association Culturelle des élèves et étudiants.
- Dossier de demande d'hébergement à la résidence étudiante le cas échéant ;
- **Si vous souhaitez le prélèvement automatique pour le paiement de la pension :**
  - Autorisation dûment complétée et signée
  - Mandat de prélèvement SEPA dûment complété et signé avec RIB (**obligatoire**)

### Pièces à fournir :

- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- **BOURSE DU CROUS :** Fournir la notification d'attribution conditionnelle du CROUS pour permettre le paiement. <https://crous-bordeaux.fr/bourses/> <https://www.crous-bordeaux.fr/bourses/constituer-votre-dossier/>
- Un exeat (certificat de fin de scolarité du dernier établissement fréquenté)
- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport **en cours de validité (Obligatoire)**
- Le cas échéant : ancien PAP, PAI ou PPS ou aménagements aux examens
- Le cas échéant, notification d'aide humaine ou technique : **nous contacter rapidement dans ce cas.**

Si vous possédez un véhicule qui stationnera au Lycée (pièces à fournir) :

- 1/ Photocopie du permis de conduire
- 2/ Photocopie de la carte grise
- 3/ Attestation d'assurance

### PIECES A TELECHARGER POUR PRISE DE CONNAISSANCE :

- Règlement Intérieur
- Fiche « trousseau » qui contient également les numéros utiles
- Fiche information logements
- Fiche transport